## LES POSTES

### LES HAUSSES DE TARIFS POSTAUX ANNONCÉES PAR LE MINISTRE ET LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Puis-je également lui indiquer que le ministre des Postes et des Communications est revenu et qu'il fait des discours?

**Des voix:** Bravo.

**M. Macquarrie:** Pour parler de son discours d'aujourd'hui, puis-je savoir si le ministre des Postes et des Communications a exprimé la politique du gouvernement à une époque de mesures anti-inflationnistes quand il a déclaré que les tarifs postaux seront haussés plus fréquemment qu'autrefois et quand il a averti les gens de les prévoir dans leur budget pour 1971?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Oui, monsieur l'Orateur. Le ministre des Postes et des Communications présume, et je pense que l'avenir lui donnera raison, que l'inflation sera alors jugulée.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Vous ne parlez pas sérieusement.

**M. Macquarrie:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre peut-il dire également si le ministre des Postes énonçait la politique gouvernmentale lorsqu'il a déclaré que ceux qui n'utilisent pas le service postal n'en feront pas les frais pour ceux qui l'emploient? Ce principe étrange concernant un service gouvernemental s'appliquera-t-il également à d'autres services fondamentaux de l'État tels que la Gendarmerie royale et Radio-Canada?

## QUESTIONS OUVRIÈRES

### LE CHÔMAGE—L'AIDE À LA CRÉATION DE NOUVEAUX EMPLOIS

**M. John L. Skoberg (Moose Jaw):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre. Comme il a assuré à M. Bourassa, au Québec, qu'il l'aiderait à remplir sa promesse de créer 100,000 nouveaux emplois d'ici la fin de 1971, peut-il donner la même assurance au premier ministre de la Saskatchewan qui, en 1964, avait promis que 50,000 nouveaux emplois seraient créés en quatre ans.

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

[L'hon. M. McIlraith.]

## LES HYMNES NATIONAL ET ROYAL

### QUESTION VISANT LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au leader du gouvernement à la Chambre? Comme je ne l'ai pas importuné à ce sujet depuis quelque temps, peut-il dire maintenant si nous pouvons nous attendre en 1970 à une mesure législative sur l'hymne national et l'hymne royal?

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, je puis dire au député qu'il n'y en aura pas à ce sujet d'ici la fin de la présente session en cours. Il est évidemment possible que l'on présente une mesure à la prochaine session.

[*Plus tard*]

**M. Forrestall:** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il nous dire si le gouvernement songe à présenter un projet de loi concernant l'hymne royal du moins, puisqu'il ne suscite pas au gouvernement les difficultés qu'il éprouve à obtenir les droits à «O Canada»?

**L'hon. M. Macdonald:** Oui, monsieur l'Orateur. Je serai heureux de prendre cette question en considération.

## LA MONARCHIE

### LE COÛT POUR LE CANADA

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert):** Puis-je revenir encore une fois à la très intéressante participation du premier ministre à une émission du réseau anglais de Radio-Canada. Participation non seulement intéressante, mais aussi révélatrice. Entre autres choses, il a déclaré qu'une des difficultés qu'éprouve le gouvernement à maintenir les dépenses au même niveau est attribuable au coût de la monarchie. Le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre ce qu'il entend par le coût de la monarchie pour le Canada, ou s'agissait-il simplement d'une idée nébuleuse qu'il a lancée pour obscurcir la question?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je dois, je pense, rendre ici la même décision qu'à l'égard d'une question semblable que le chef de l'opposition a posée antérieurement. Sous sa forme actuelle, je doute que la question soit recevable.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser la question sans faire allusion au discours? J'ai pensé qu'il plairait au premier ministre qu'on fasse mention de ses talents d'acteur.

**Des voix:** Oh, oh!